

5 Après la passerelle, continuer tout droit à travers le bois, prendre à gauche la voie gallo-romaine pavée. Au bout, emprunter l'escalier à gauche et suivre le chemin qui passe entre l'école et le terrain de sport. Poursuivre jusqu'au château.

 Cette voie pavée est le reste de l'ancienne voie gallo-romaine entre Chassenon et Limoges. Elle surplombe les gorges de Lavaud et du Gorret.



6 Après le porche, tourner à gauche sur la route et la descendre pendant environ 50 m. Dans une courbe, arriver devant la maison du notaire, prendre en face un passage au bout du mur qui borde la route. Suivre le chemin qui longe un pré en pente qui mène à la Font Nadau (fontaine de Noël) ainsi qu'à l'ancien lavoir de la commune. Poursuivre sur le petit chemin bordé de noisetiers et de murets.

7 A la route, prendre à droite puis de suite à gauche et remonter vers le bourg entre les maisons du faubourg et les murs des jardins en terrasse jusqu'à une fourche de deux rues. Tourner à gauche, rue Porte des Remparts et passer devant la Maison de Pais. Au carrefour, tourner à gauche et rejoindre la place de l'église.



étang de la Pouge

D'une superficie de 36 ha, l'étang de la Pouge appartient au Conseil général de la Haute Vienne depuis 1998. Il est intégré au réseau européen des sites Natura 2000. La digue a été édifée à la fin du XVIIIème siècle sur le ruisseau du Gorret, à l'amont de la confluence avec la Gorre.

Découvrez l'étang de la Pouge grâce à un sentier d'interprétation permettant aux visiteurs curieux de mieux connaître les richesses naturelles du site, un espace de pêche privilégié abritant un excellent peuplement en carpes, tanches et gardons et un observatoire ornithologique permettant au public d'apprendre à reconnaître les oiseaux d'eau : oiseaux nicheurs (canard colvert, poule d'eau, héron cendré), oiseaux de passage l'hiver (sarcelle d'hiver) ou l'été (grande aigrette et héron pourpré). Particularité, un sentier de promenade de 500 m et un ponton de pêche sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## En chemin :

- Le bourg de Saint-Auvent, le château des XIIIème et XVIIème siècles ;
- La Maison de Pais et son petit musée dans le bourg de Saint-Auvent ;
- L'étang de la Pouge - zone Natura 2000, les ruisseaux de la Gorre et du Gorret ;
- Le petit patrimoine bâti rural, la route antique gallo-romaine ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre à Saint-Laurent-sur-Gorre  
Contact : 05 55 00 06 55  
En savoir + sur la Haute-Vienne  
sur le site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux autres usagers (cavaliers, VTT, ...).  
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112  
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Conseil général de la Haute-Vienne



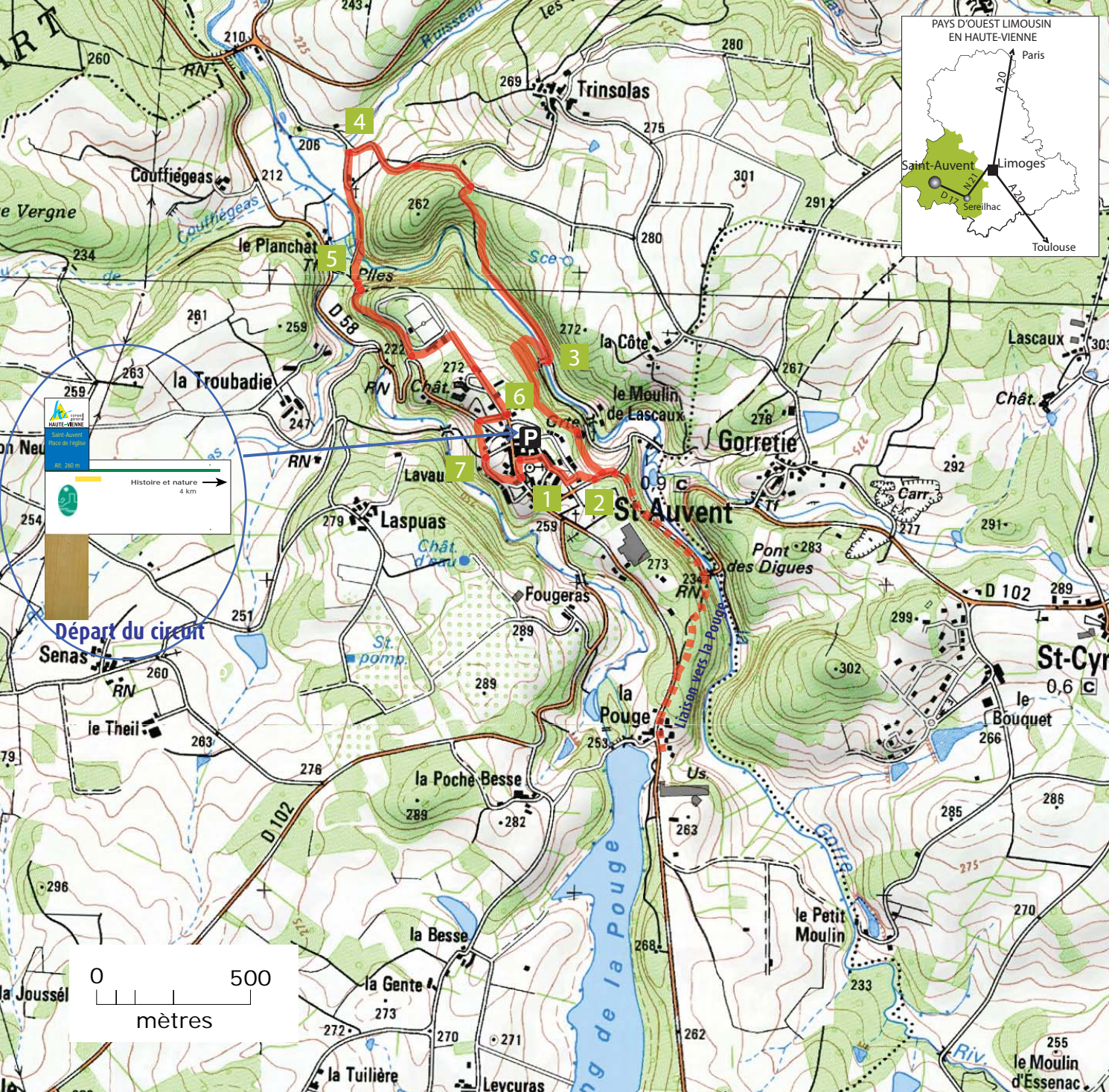
**SAINT-AUVENT**  
Histoire et nature  
1 h 00 - 4 km

Liaison avec l'étang de la Pouge,  
aller-retour : 0 h 45 - 3 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



**PAYS D'OUEST LIMOUSIN**  
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



## Info pratique

**Accès :** à 50 min de Limoges. Prendre la RD941 en direction de Saint-Junien puis la D2000 vers Aix-sur-Vienne. Suivre la RN21 jusqu'à Séreilhac. A l'entrée du bourg, prendre à droite la RD17 jusqu'à Saint-Cyr puis Saint-Auvent.

**Départ :** parking à l'église.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1 h 00	4 km	jaune	facile	30 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

## Itinéraire

**1** Se diriger vers le fond de la place de l'église et prendre la rue à droite. Continuer puis tourner à gauche vers le lotissement de la Prade et se diriger vers le muret de pierres. Le longer à droite, s'engager sur la pelouse jusqu'à la route. La prendre à gauche sur 20 m.

*Un cippe, stèle funéraire gallo-romaine, est visible à gauche de l'escalier qui monte à l'église.*

**2** Emprunter le passage étroit entre les buis et descendre le chemin en terre jusqu'au 1er carrefour de chemins. Tourner à gauche et se diriger vers le site de Notre-Dame-de-la-Paix. Suivre une partie du chemin de croix puis continuer tout droit dans le bois. Prendre alors le chemin qui descend en lacet jusqu'à la Gorre.

**Variante liaison avec la Pougé :** prendre la RD102 en direction de Saint-Cyr. Juste avant le pont des digues, prendre le chemin qui grimpe dans le bois. A la route, tourner à gauche, traverser le village de la Pougé. Arrivé à l'étang, faire demi-tour pour retrouver le bourg de Saint-Auvent.

*Juste après le passage étroit, à droite, une fontaine dans le mur. Le circuit traverse le site dit de la Vierge Marie.*

**3** Traverser la rivière en empruntant la large passerelle, tourner à gauche et la longer. Suivre le chemin qui grimpe ensuite dans le bois jusqu'à la route. La prendre à gauche. Au croisement, tourner à gauche et descendre jusqu'au prochain carrefour.

**4** Prendre à gauche sur la petite route vers le Planchat. Continuer tout droit sur le chemin en herbe et emprunter la passerelle qui enjambe la confluence de la Gorre et du Gorret. A droite, le moulin papetier de Lavaud.